



RAPPORT DE LA MISSION D'ÉVALUATION CONJOINTE

CAMP DE REFUGIES DE KOUANKAN II

Préfectures de Macenta, République de Guinée

Juin 2013



SENAH/MATD

**Service Nationale des Actions Humanitaires de Guinée (SENAH)
Ministère de l'administration Territoriale et de la Décentralisation (MATD)**

ONT PARTICIPÉ À LA PRÉSENTE ÉVALUATION CONJOINTE (JAM) LES PARTENAIRES CI-APRÈS

AU NIVEAU DU GOUVERNEMENT (SENAH /MATD)

Mr KABA Diakité Mamadi, Directeur National Adjoint, SENAH/MATD
Mr KPOGHOMOU Louty Charles, Coordinateur Régional/SENAH/MATD/N'Zérékoré
Mr CONDE Fodé, Chargé de l'Intégration locale, BRISR/MATD/N'Zérékoré
Mr YOMBOUNO Bernard, Protection/BRISR/MATD/N'Zérékoré

AU NIVEAU DU PAM

Mr COULIBALY Facoly, Chef de Programme / PAM / Guinée
Mr REOUNODJI Alexandre, Chef Sous Bureau, PAM/N'Zérékoré
Dr ENYEGUE Arsène, Chef Programme Nutrition, PAM/Conakry
Mr CAMARA Amadou Doubaya, Chef Sous Bureau, PAM/Kankan
Mr NAMANYA Moses, Chef Programme Agriculture, PAM/Conakry
Mr KOLOMOU Bhele, Programme, PAM/Conakry
Mme KAMANO Koumba, Field Monitor, PAM/ N'Zérékoré

AU NIVEAU D'UNHCR

Mr KONATE Abdallah, Administrateur National de Protection, UNHCR/Conakry
Mlle HABA Liliane, Field, UNHCR/N'Zérékoré
Mr DIALLO Aboubacar Sidighi, Protection, UNHCR/Conakry

AU NIVEAU DES ONGs Partenaires de Mise en Œuvre

Mr SYLLA Fodé Laye, Superviseur, ACORD/N'Zérékoré
Dr DELAMOU Kolkol Léontine, CIDR/ N'Zérékoré
Dr KPOGHOMOU Cécé, médecin conseiller, CIDR/N'Zérékoré
Mr DIALLO Mamadou Dian/CIDR/N'Zérékoré
Mme LAMAH Goghi Rosaline/CIDR/N'Zérékoré
Mr CONTE Boubacar/ODIC/N'Zérékoré

ACRONYMES ET SIGLES

ACORD	Agence de Coopération pour la Recherche et le Développement
AGR	Activité Génératrice de Revenu
CIDR	Centre International de Développement et de Recherche
CS	Centre de Santé
DSRP	Document de stratégie de réduction de la pauvreté
HCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
IPSR	Intervention Prolongée de Secours et de Redressement
JAM	Joint Assessment Mission
EDSIV	Enquête Démographique de Santé
FEFA	Femmes Enceintes et Allaitantes
MUAC	Mid-Upper Arm Circumference
ODIC	Organisation pour le Développement Intégré Communautaire
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PVVIH	Personne Vivant avec le VIH
SENAH	Service National d'Action Humanitaire
SMART	Standardized Monitoring and Assessment of Relief and Transitions

SOMMAIRE DU RAPPORT

RESUME EXECUTIF	5-6
INTRODUCTION	7
CONTEXTE, JUSTIFICATION ET OBJECTIFS	8-9
METHODOLOGIE	10
RESULTATS OBTENUS	11-17
STRATEGIE D'ASSISTANCE AUX REFUGIES	17
CONCLUSIONS	18
RECOMMANDATIONS	19
BESOIN DE PLUS D'INFORMATIONS ?	20

Pour aller à
la section



RESUME EXECUTIF

Ce résumé présente les points essentiels issus de l'évaluation conjointe réalisée dans le cadre de l'évaluation des besoins actuels de sécurité alimentaire et nutritionnelle et de protection de près de 5 236 réfugiés ivoiriens, au camp de Kouankan II, dans la préfecture de Macenta en Guinée forestière.

Cette évaluation conjointe Gouvernement (SENAH), UNHCR, PAM et ONG a pour objectif est d'appréhender la situation de sécurité alimentaire des réfugiés afin de mieux orienter le ciblage et le type d'assistance à apporter sur les court, moyen et long termes. Grâce à des entretiens avec 80 ménages de réfugiés et des groupes de discussion avec les réfugiés, les communautés et des informateurs clés, l'enquête a permis de collecter et d'analyser des données démographique, d'accès aux infrastructures de base (eau, santé, éducation), sur la protection, la consommation, les marchés (inclus la perception de programmes cash et vouchers), les moyens d'existence et les besoins des réfugiés et des populations hôtes.

Démographie et sécurité : faible éducation des réfugiés et peu d'envie de retours

Sur le plan des mouvements, les réfugiés semblent pris entre deux feux car ne sont pas prêts à retourner en Côte D'Ivoire à cause de l'insécurité et de la perte de biens, ni à s'intégrer définitivement en Guinée. Ce fait doit être pris en considération dans les programmes d'assistance future des partenaires.

Insécurité alimentaire : manque de diversité et de fréquence de l'alimentation

La présente évaluation a montré que la situation alimentaire et nutritionnelle des réfugiés reste précaire dans un environnement où le taux d'insécurité alimentaire des populations hôte est le plus élevé de la Guinée (52 % des ménages) et où la pauvreté touche

les deux tiers de la population (moyenne nationale à 55%, DSRP III, 2013).

Provenance des aliments. La majorité des réfugiés reste très dépendante de l'assistance humanitaire pour son alimentation. Seulement une faible partie des aliments consommés proviennent de la production agricole ou du marché, faute de moyens pour cultiver et de pouvoir d'achat.

Difficile accès à l'agriculture pour améliorer l'alimentation. Il ressort que l'accès à des terres arables reste un problème pour les réfugiés. De plus, pour ceux qui y ont accès, les réfugiés font face à un manque d'outils et d'intrants pour cultiver. Des conflits terriens viennent s'ajouter aux difficultés de vivre de l'agriculture. Cette situation est similaire chez les populations hôtes bien qu'elles puissent tirer trois mois de consommation de leur propre production contre à peine un mois pour les réfugiés.

Une communauté agricole et peu d'opportunités pour les réfugiés

Les réfugiés n'ont accès qu'à peu d'opportunités d'emploi. La principale activité reste l'agriculture mais le manque de moyen empêche l'autosuffisance des réfugiés qui ne possèdent pas non plus beaucoup d'animaux. Cela explique en grande partie la dépendance encore importante des réfugiés (surtout ceux arrivés en 2010) à l'assistance humanitaire.

Facteurs de risque de dégradation alimentaire : dépendance des réfugiés à l'assistance, impact sur la communauté hôte et manque de programmes d'autosuffisance

Les aliments consommés par les autochtones proviennent à 65 % d'achats sur le marché local et sont constitués en grande partie des vivres du PAM revendus par les réfugiés (45 % du riz consommé).

La situation alimentaire des ménages réfugiés et des ménages hôtes est fortement tributaire des vivres octroyés par le PAM aux réfugiés. L'arrêt des distributions de vivres du PAM pousserait une partie non négligeable des réfugiés à s'engager dans des stratégies d'adaptation néfastes pour leur situation nutritionnelle telles que la consommation de semences et passer des jours sans manger.

Trop peu d'investissements dans des programmes d'autosuffisance sont notés. Un engagement plus important de tous les partenaires dans ce sens est essentiel sur le moyen terme.

Santé et nutrition : bonne situation épidémique mais manque de moyens des centres de santé

Bien qu'aucune situation épidémique sévère n'ait été reportée, les centres de santé du camp et alentours manquent de moyens et notamment de personnel et de médicaments.

Malnutrition précaire chez les réfugiés et dans la population hôte peu adressée

Le screening des enfants pour la malnutrition aigüe montre une situation précaire qui n'est pas adressée de façon adéquate par les programmes en place. Plus de sensibilisation et de moyens sont nécessaires pour adresser ce problème.

Eau, hygiène et assainissement : latrines insalubres et besoin de sensibilisation des réfugiés

Quasiment tous les réfugiés interrogés utilisent des latrines communes très insalubres. L'insalubrité est aussi répandue autour de la majorité des abris ou foyers de réfugiés qui sont entourés de mauvaises herbes constituant le lit des serpents, insectes et moustiques. Les ordures ménages sont aussi généralement entassées non loin des abris. Ces conditions ont un impact sur la situation sanitaire des réfugiés.

Education : un tiers des enfants ont un accès difficile à la scolarisation

L'enquête ménage a montré qu'un tiers des ménages est confronté à des difficultés pour la scolarisation de leurs enfants. Le manque d'argent pour les fournitures scolaires des enfants et le manque de nourriture pour les enfants à l'école ont été les principales difficultés évoquées. L'enquête a révélé une proportion conséquente de jeunes filles scolarisées parmi la

population d'enfants réfugiés d'âge scolaire du camp (45%). Ce taux peut cependant être encore amélioré. Il ressort aussi clairement des entretiens avec les groupes de femmes et avec les leaders du camp que l'ampleur du phénomène des grossesses précoces ou non désirées et le désœuvrement des filles au camp est considérable et préoccupant.

Cohabitation réfugiés - populations locales : les femmes réfugiés comme main d'œuvre bon marché, échange de vivres et tensions autour des terres arables

Cette évaluation souligne également que les distributions de vivres aux réfugiés constituent un élément important dans la cohabitation avec les communautés grâce aux ventes et échanges effectués. De plus, les populations locales bénéficient des infrastructures mises en place pour les réfugiés.

Programme de transferts de cash / bons alimentaires mal perçu par les populations

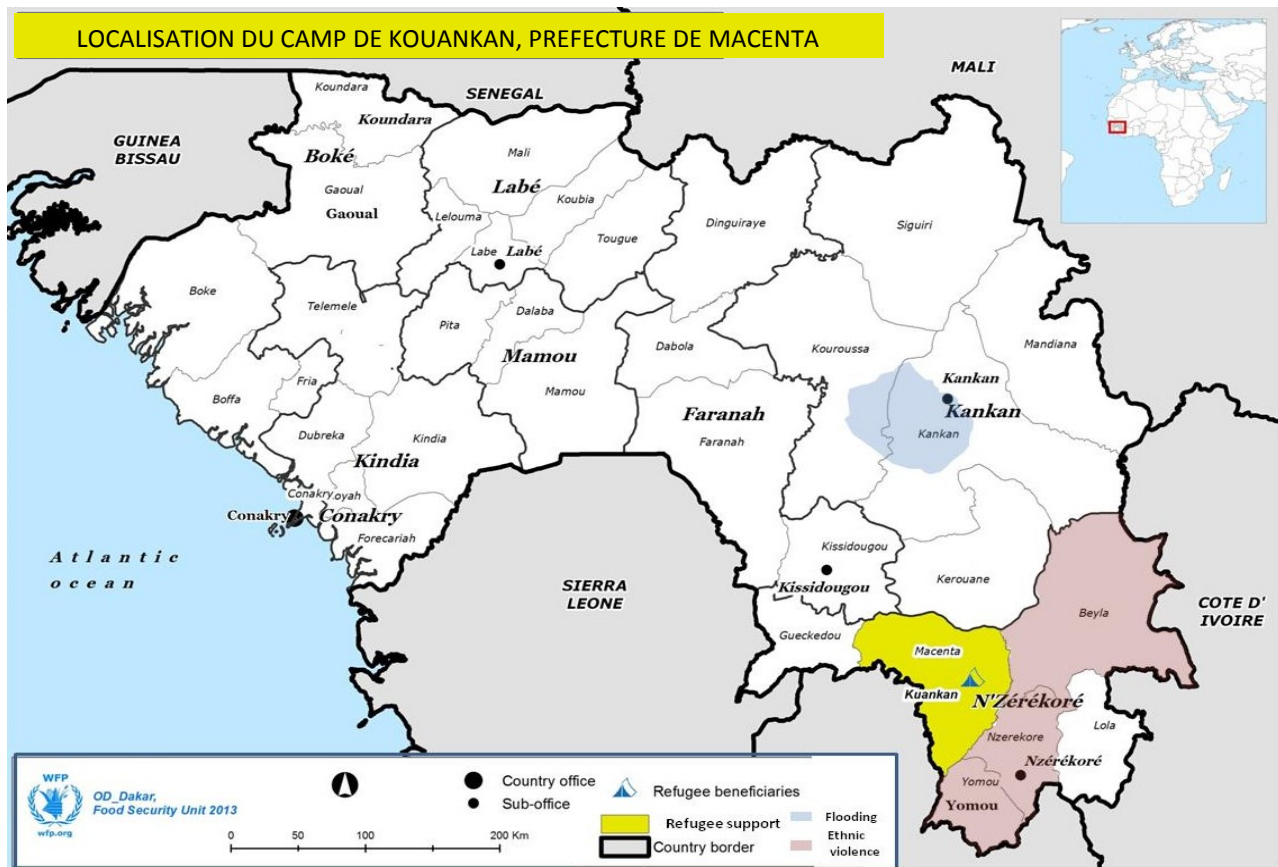
Concernant la faisabilité du projet Cash and Voucher, les résultats de l'évaluation démontrent clairement que ni les réfugiés ni la population d'accueil n'est pour le moment favorable à cette nouvelle forme d'assistance du PAM. De plus, la priorité d'intervention est l'aide à l'autosuffisance des réfugiés ayant décidé de rester sur le long terme. Pour cela d'autres programmes sont recommandés dans la partie suivante.

Principales recommandations aux partenaires

Une meilleure collaboration entre les services techniques de l'Etat et de ses partenaires est aussi importante notamment dans les domaines de l'eau et de l'assainissement, de la nutrition et de la scolarisation des enfants de réfugiés. Plusieurs campagnes de sensibilisation sur ces sujets sont à renforcer ou mettre en place pour offrir des solutions durables.

INTRODUCTION

Le présent rapport de Joint Assessment Mission (JAM), se veut être une étude descriptive et actualisée de la situation des réfugiés du camp de Kouankan II dans la préfecture de Macenta, en région forestière de la République de Guinée.



Cette mission a été conduite par une équipe pluridisciplinaire de professionnels du 31 mai au 6 juin 2013 et était composée des cadres du Gouvernement, du PAM, du HCR et des ONG partenaires (ACCORD, ODIC et CIDR).

Depuis 2011, date de rapatriement des réfugiés, le PAM aurait dû normalement cesser toute assistance humanitaire sur la base des prévisions de la normalisation de la situation au pays d'origine et du respect de la date de fin du projet. Cependant, ces réfugiés résident encore dans le camp de Kouankan II. Le PAM et les autres agences concernées doivent considérer la possibilité de continuer

l'assistance alimentaire. Dans ce but, une évaluation actualisée des besoins s'avère nécessaire.

Cette présente étude vise donc à fournir des données récentes sur la situation et les besoins des réfugiés, qui permettra de mieux orienter l'approche à suivre et les mesures de prise en charge à suivre.

Ce rapport est composé de cinq parties : (i) le contexte, justification et objectifs de l'évaluation, (ii) la méthodologie adoptée, (iii) les résultats de l'enquête, (iv) la conclusion et les (v) recommandations.



CONTEXTE, JUSTIFICATION ET OBJECTIFS

L'arrivée des premiers réfugiés ivoiriens dans les différentes localités de la région de la Guinée Forestière date de 2001 à la suite de la première guerre civile en Côte d'Ivoire (CIV). En 2010, un nouveau conflit post électoral entraîne l'arrivée d'une seconde vague de réfugiés ivoiriens sur le territoire guinéen dans la même région forestière. En mars 2013, l'effectif des réfugiés dénombré par le HCR reste d'environ 5 236 personnes regroupées dans le seul camp de Kouakan II.

Pour les deux groupes de réfugiés, l'accueil sur le sol guinéen par le Gouvernement de la République de Guinée et par les populations locales de la région de la Guinée forestière a été généreux en dépit des ressources limitées.

Depuis 2007, les réfugiés ivoiriens sont assistés en matière de protection, de sécurité alimentaire, de nutrition, de santé, de scolarisation, d'intégration agricole et d'habitat respectivement par le PAM, le HCR, d'autres partenaires au développement (ODIC, ACCOR, CIDR) et les services techniques du gouvernement dans le cadre du programme d'Intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) Ce dernier a, tour à tour, été prolongé en 2011, 2012 et prendra fin le 31 décembre 2013.

Outre l'évaluation initiale d'août 2006 (JAM 1), aucune autre évaluation de type JAM n'a été faite par la suite. Néanmoins, divers types d'actions ont été entrepris par le Gouvernement de la République de Guinée, l'Union Européenne et les Agences du Système des Nations Unies présentes en Guinée pour constater, superviser ou évaluer les activités des partenaires en charge de l'assistance des réfugiés. Ces évaluations ont mis en exergue que malgré une relative amélioration des conditions de vie des réfugiés, ceux-ci restent cependant encore fortement tributaires de l'assistance fournie (surtout les distributions des vivres) et que la relative insécurité dans les zones de provenance des réfugiés les confortent dans le souhait de rester en Guinée.

Selon l'enquête sur la sécurité alimentaire nationale entreprise en 2009, 53 % des ménages sont en insécurité alimentaire dans la région de N'Nzérékoré où les réfugiés sont installés. Ce chiffre est nettement plus élevé que la moyenne nationale de 32 %. Bien qu'aucune donnée nutritionnelle spécifique à la population réfugiée ne soit disponible, la plus récente enquête nutritionnelle (SMART 2012) indique que la région de N'Nzérékoré a enregistré une des plus fortes prévalences de malnutrition chronique (39,4 % pour une moyenne nationale de 34,5 %). La malnutrition aigue globale de la zone est de 6,5 % (Enquête Démographique de la Santé).

Tenant compte de ce qui précède, le HCR et le PAM ont envisagé de nouvelles stratégies d'assistance aux réfugiés. Le HCR préconise le rapatriement volontaire et l'intégration pour ceux qui veulent rester en Guinée. Le PAM quant à lui envisagerait l'arrêt des distributions générales de vivres aux réfugiés les plus vulnérables et la mise en place de la stratégie d'assistance par les transferts de bons alimentaires ou d'argent, tout en les encourageant à développer des activités d'auto suffisance (AGR et production agricole).

Par ailleurs, le Gouvernement de la République de Guinée montre un intérêt croissant pour l'adoption de la politique de transferts de cash pour les filets sociaux.

Une mission conjointe réalisée en juin 2012 par le HCR et le Gouvernement a constaté que la majorité des réfugiés ivoiriens n'étaient pas prêts à rentrer chez eux par crainte de nouvelles violences notamment des attaques armées dans leurs villages. Cette mission a également révélé que les réfugiés et les populations hôtes avaient du mal à satisfaire leurs besoins nutritionnels, alimentaires et environnementaux.

Aux vues de ce manque d'informations et dans la perspective de réviser la stratégie d'assistance à apporter aux réfugiés en 2014, le Gouvernement, le PAM, le HCR et les ONG partenaires de mise en œuvre (CIDR) proposent avec cette JAM de réévaluer les besoins alimentaires, nutritionnels, sanitaires, environnementaux et les moyens d'existence des groupes vulnérables de réfugiés. Cela permettra d'affiner les critères de ciblage et de redéfinir les modalités d'assistance.

Pour répondre à ces attentes et permettre une nouvelle stratégie d'assistance aux réfugiés, les objectifs de l'évaluation sont les suivants :

Analyse de la situation des réfugiés

1. Déterminer la situation actuelle de la sécurité alimentaire des 6 000 réfugiés ivoiriens du camp de Kouankan II
2. Apprécier l'impact de la présence des réfugiés sur les ressources naturelles et environnementales des populations hôtes
3. Analyser les conditions de vie et moyens d'existence des réfugiés ainsi que l'état nutritionnel des enfants de 6 à 59 mois et des femmes enceintes et allaitantes
4. Déterminer dans quelle mesure les réfugiés peuvent satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels de manière durable sans recourir à des stratégies illégales ou antisociales qui les exposeraient à des risques personnels ou qui mineraient leur propre protection, sécurité alimentaire à long terme ou celle de la population hôte locale
5. Identifier les facteurs de protection, économiques, sociaux, sanitaires, environnementaux et culturels impactant la capacité d'intégration des réfugiés

Révision de la stratégie d'assistance aux réfugiés

1. Formuler des recommandations pour les différents partenaires impliqués dans la prise en charge des réfugiés et des populations hôte en vue d'améliorer leurs conditions de vie et l'autosuffisance pour les court, moyen et long termes
2. Elaborer un plan d'action inter agences (HCR/PAM) incluant les nouvelles stratégies d'interventions envisagées pour l'amélioration des conditions de survie des réfugiés
3. Collecter les données permettant d'évaluer la pertinence et la faisabilité des transferts monétaires et des bons pour une éventuelle mise en œuvre dans le cadre de l'assistance aux réfugiés

Présentation du camp de Kouankan II

Le camp possède plusieurs infrastructures dans des conditions diverses : un poste de santé, une école, des toilettes publiques mal entretenues et en mauvais état, un système fonctionnel d'approvisionnement en eau potable, une salle de conférence, deux mosquées, quatre églises, un magasin de distribution, un centre de formation abandonné.

Cependant, il n'y a pas de marché fonctionnel au camp. Mais on observe des étals de petits commerçants proposant fruits de saison, arachides, bouillie de maïs, beignets de farine et poisson frits à l'huile rouge, boîtes de conserves, biscuits, bibelots etc...

Le système d'approvisionnement d'eau au camp est composé d'une réserve d'eau (bladder) alimentée par un forage et d'un système de distribution par tuyauterie et robinetterie qui aboutit au niveau des six points de distribution d'eau du camp. Il y a aussi des puits améliorés ouverts qui sont utilisés par le tiers des réfugiés du camp.





METHODOLOGIE

La méthodologie retenue par l'équipe d'enquête a consisté à (i) faire une synthèse des diagnostics et évaluations déjà effectués sur les populations réfugiées (VOIR LISTE en ANNEXE 4), (ii) de conduire une enquête rapide au niveau des réfugiés, des services de santé, d'élevage, d'agriculture, d'environnement, d'éducation et des leaders communautaires de la population d'accueil (voir outils utilisés en ANNEXE 3) afin de (iii) proposer des orientations stratégiques et consensuelles basées sur les discussions entre partenaires.

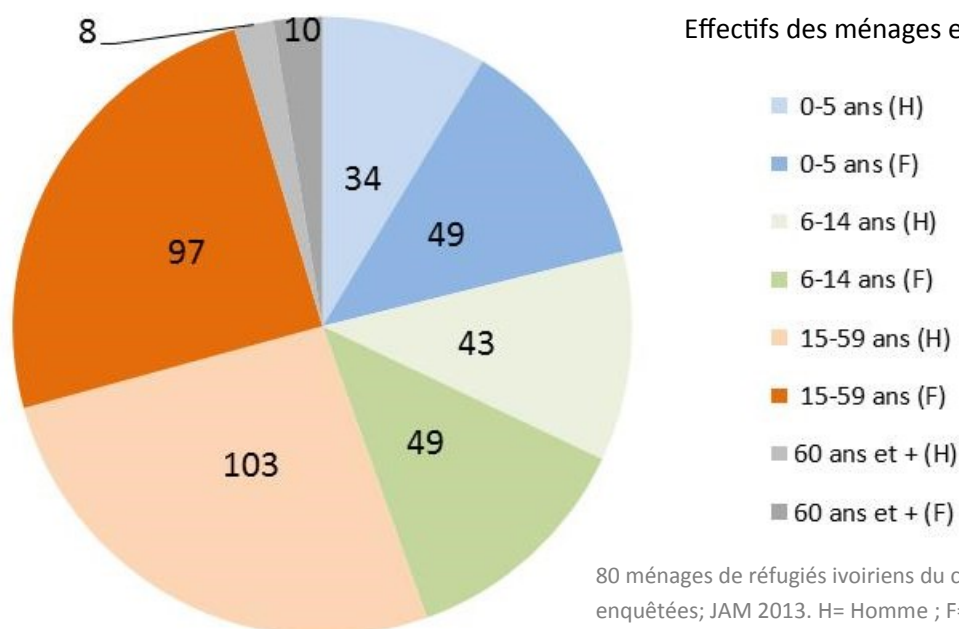
L'équipe de l'évaluation était composée professionnels du Gouvernement, du PAM, du HCR, des ONG partenaires, d'un environnementaliste (coordinateur) et d'un médecin spécialiste en nutrition et lutte contre le VIH/SIDA.

Au total, l'enquête a porté sur quatre-vingt chefs de ménages (hommes et femmes) sélectionnés sur la base de calcul d'échantillonnage (voir ANNEXE 3 pour plus de détails) exercé sur l'ensemble des réfugiés du camp de Kouankan II dans la préfecture de Macenta, en région forestière. En plus de ces ménages, sept focus-groupes ont

été menés auprès des hommes réfugiés, des femmes réfugiées, des jeunes réfugiés, des hommes de la communauté hôte, des femmes de la communauté hôte, des leaders hommes réfugiés du camp et des leaders femmes réfugiées du camp.

Un questionnaire « Services techniques » (voir ANNEXE 4) a servi pour conduire des entretiens avec les différents services techniques et administratifs du camp (responsables des différentes ONG) et de la communauté hôte. De plus, les responsables des services techniques santé et l'hygiène, éducation, environnement et forêts, agriculture, élevage ainsi que le sous-préfet de Kouakan et le préfet de Macenta ont donné des avis sur les questions ayant trait à la cohabitation et la déforestation.

Pour les réfugiés, un dépistage rapide de la malnutrition aiguë (MUAC) de tous les enfants de 6 à 59 mois et des femmes enceintes ou allaitantes a été effectué dans le camp. Au total 346 enfants et 108 femmes ont été dépistés.



80 ménages de réfugiés ivoiriens du camp de Kouankan II ont été enquêtés; JAM 2013. H= Homme ; F= Femmes



RESULTATS

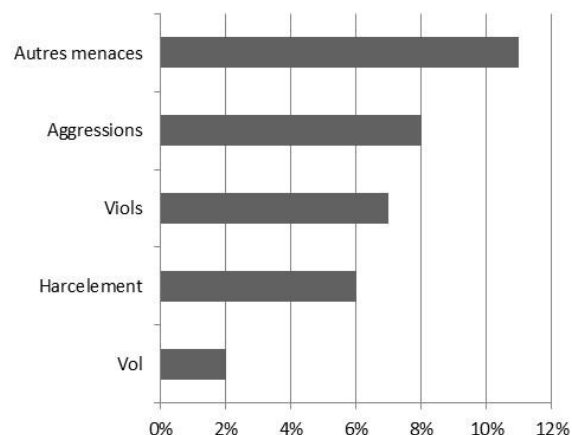
Démographie et sécurité : faible éducation des réfugiés et peu d'envie de retours

La mission a révélé que de nombreux ménages vivent dans des abris détériorés suite à la destruction de certains abris lors de l'installation des réfugiés dans le camp. Ces abris sont pour la grande majorité en « plastique sheeting ».

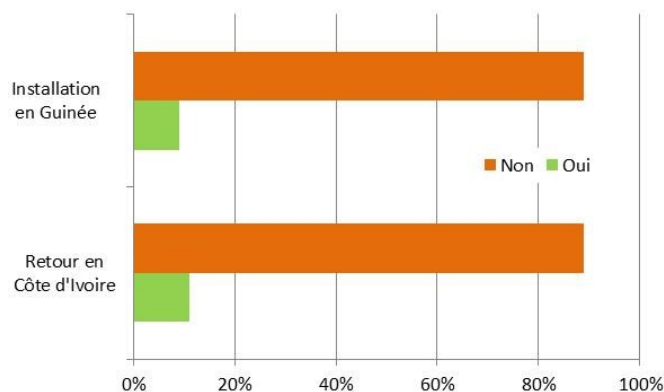
Sur le plan sécuritaire, 30 % des ménages enquêtés déclarent se sentir menacés. 20 % des menaces évoquées sont des viols, harcèlements physiques, agressions ou vols. Les réfugiés par peur ou par pudeur hésitent à situer le lieu où ils subissent ces menaces même si l'enquête révèle que celles-ci sont généralement occasionnées pendant l'exercice des petits travaux pour les populations autochtones contre rémunération appelés « contrats ». Les femmes en sont les plus victimes.

Concernant les questions de rapatriement ou d'intégration locale, bon nombre de réfugiés estiment que la situation en Côte d'Ivoire n'offre toujours pas les garanties requise pour des conditions de vie acceptables et sécuritaires (voir graphique ci-contre). Une des raisons principales pour ce manque de volonté de mouvement des populations pourrait résider dans le fait qu'au début de leur installation, un certain nombre de réfugiés se sont vu octroyer des visas pour les Etats-Unis. Par la suite, le HCR a arrêté cette pratique mais l'espoir des réfugiés d'obtenir ces visas réduit les départs volontaires.

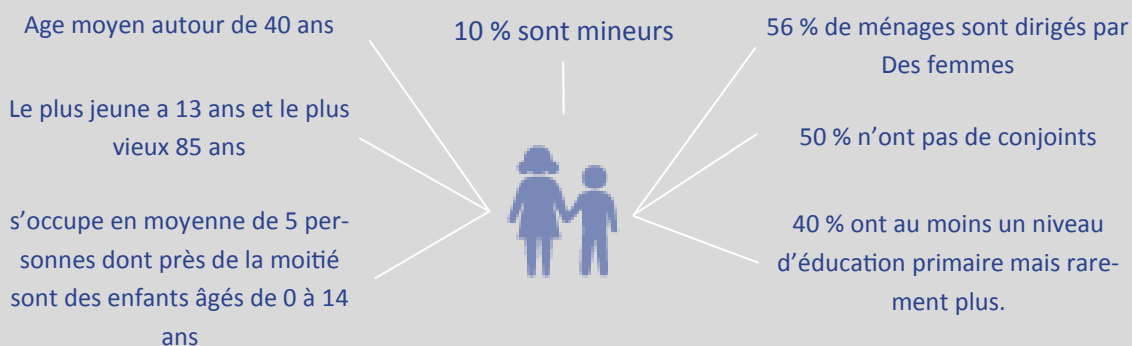
A QUELLE TYPE DE MENACE SONT CONFRONTES LES REFUGIES ?



INTENTIONS DE RETOUR DES REFUGIES



PROFIL DU CHEF DE MENAGE REFUGIE



Insécurité alimentaire : manque de diversité et de fréquence de l'alimentation

L'enquête révèle que plus de la moitié (57 %) des ménages ont une consommation alimentaire faible ou limite. Cela est en partie dû au fait qu'un ménage enquêté sur deux ne consomme en moyenne qu'un repas par jour. Les principaux aliments qui constituent les plats quotidiens sont le riz, le manioc, les légumes feuillus-feuilles de manioc ou de patate sucrée-(tableau 4), l'huile et la poudre de poisson séché. La consommation de viande est rare voire même quasi-inexistante pour la majorité des réfugiés. Les fruits sont consommés occasionnellement selon les saisons.

Fréquence moyenne de consommation alimentaire hebdomadaire

Maïs	0
Autres types de céréales	0
Patates	0
Viande	0
Oeufs	0
Sucre	0
Arachide/niébé	1
Fruits	1
Poisson	2
Légumes et feuilles	2
Manioc	3
Riz	4
Huile	4

80 ménages enquêtés avec une moyenne de 5 individus par ménages

Provenance des aliments. Le riz et l'huile consommés proviennent respectivement à 86 % et à 67 % des distributions générales de vivres (DGV) ou des activités « vivres contre travail » (VCT) du PAM. Les autres aliments consommés de façon importante par les réfugiés, tels que le manioc ou la poudre de poisson, sont achetés ou empruntés auprès des petits commerçants.

Du fait que la ration octroyée par le PAM couvre en moyenne 21 jours des besoins en riz des ménages, 80 % des réfugiés enquêtés déclarent compléter cette ration. Pour cela, 30 % des enquêtés confessent vendre les vivres du PAM pour payer le nécessaire pour la « sauce ». Cette situation est due aux habitudes culturelles des Ivoiriens et se retrouve dans d'autres études sur les réfugiés ivoiriens dans la région.

Difficile accès à l'agriculture pour améliorer l'alimentation. L'analyse montre qu'une grande majorité des réfugiés manifeste le désir de mener des activités économiques et agricoles pour faire face à leurs besoins alimentaires. Mais ils sont confrontés à différentes contraintes telles que l'accès limité à la terre, le manque d'intrants,

d'outils agricoles, de semences et d'accompagnement technique. Seuls ceux qui ont la capacité de louer des terres (une minorité à travers le métayage ou achats) y ont accès. Les terres octroyées par les communautés locales sont généralement peu fertiles ou appauvries par de mauvaises pratiques agricoles et sujettes à l'envahissement par les animaux, les oiseaux ravageurs. A ces facteurs physiques s'ajoutent harcèlements de dépossession, le sabotage et les vols de récoltes. Ainsi les rendements sont faibles et les produits de la récolte couvrent en moyenne à peine un mois des besoins alimentaires des réfugiés et sont totalement destinés à la consommation des ménages.

Une communauté agricole et peu d'opportunités pour les réfugiés

Les discussions de groupe avec les communautés hôtes confirment le fait que 85 % des ménages pratiquent les activités agro-pastorales et 10 % sont dans le petit commerce et le reste pratique des petits métiers informels.

Plus de la moitié de ceux qui exercent les activités agricoles sont propriétaires de terres ou y ont un accès gratuit. La taille minimum de terres par ménage varierait autour de 2 hectares. Les terres cultivables sont fertiles et productives. Il n'y a pas de réels problèmes d'accès aux terres pour les autochtones. Les seules terres inaccessibles sont celles se trouvant à l'intérieur des forêts classifiées et les réserves de l'Etat. Depuis sept ans, on note une baisse de rendement des sols à cause de la surexploitation et la déforestation induites par l'afflux des réfugiés autour du camp. Les ménages vivant de l'agriculture font face à de nombreuses contraintes telles que l'épuisement des sols, le manque d'outils, d'intrants agricoles et le faible investissement de l'Etat dans ce secteur.

En général, les récoltes couvrent à peine 3 mois des besoins alimentaires des ménages autochtones et sont en grande partie (environ 90 %) consommées. Une très faible quantité est destinée à la vente. Les entretiens avec les services techniques du Gouvernement révèlent que des interventions d'amélioration du rendement agricole étaient en cours au moment de l'enquête : distributions des intrants agricoles et des herbicides mais ce programme reste de faible envergure.

Les ménages génèrent des revenus additionnels grâce au maraîchage, au petit commerce, à la menuiserie / maçonnerie, la saponification, la mécanique automobile, etc. Ces activités pâtiennent du manque de moyens de financement, de problèmes de gestion et de l'absence régulière de courant électrique.

De plus, diverses opportunités économiques s'offrent à la zone mais demeurent jusqu'ici peu exploitées : culture de l'hévéa et du palmier à huile, aménagement des bas-fonds pour un maraîchage permanent, exploitation de l'or à Dano et du diamant à Bonadou et Sagnodou.

Avec l'ONG ACCOR, un projet piscicole et avicole avait été proposé par les services techniques d'élevage afin d'accroître les capacités de production des réfugiés dans le domaine de l'élevage, mais fort malheureusement, cela n'a pas abouti. Pour le moment aucune tête de vache n'est recensée au camp. Il existe néanmoins du petit élevage de moutons, chèvres, poulets. A leur arrivée certains réfugiés avaient des vaches qu'ils ont vendues pour résoudre les différents problèmes de subsistance auxquels ils faisaient face dans le camp.

Dans la communauté hôte environnante du camp, en 2012, l'on a recensé 3 597 bovins, 1 201 ovins, 820 caprins, 363 porcins et 81 volailles.

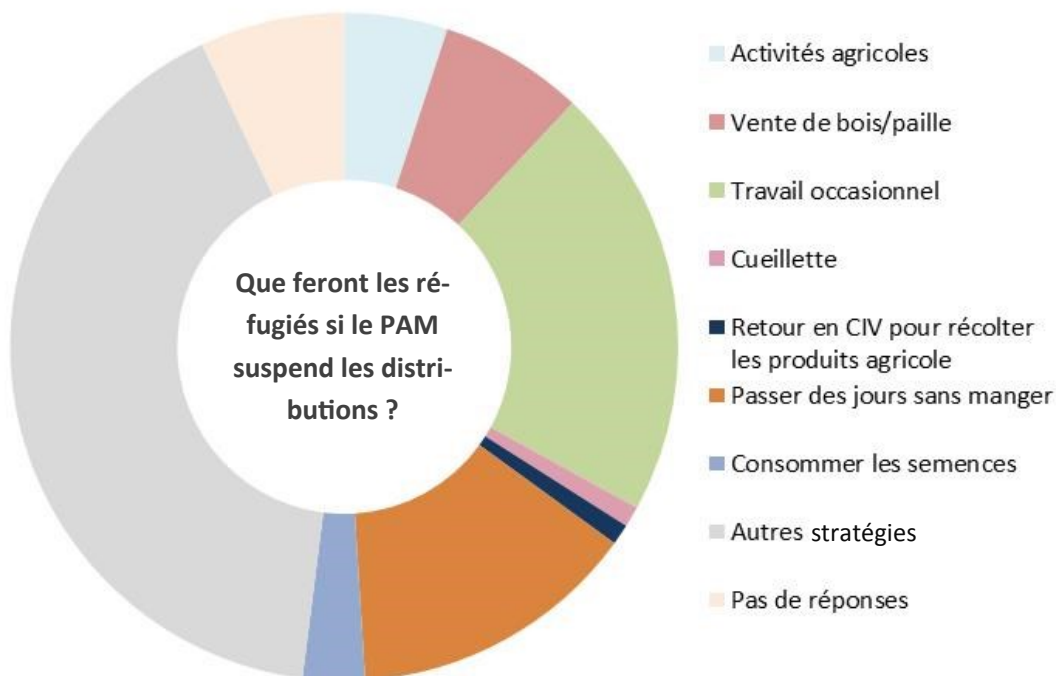
Dans ce contexte, les réfugiés font face à un manque d'activités génératrices de revenus qui limite leur autosuffisance alimentaire. Ces différents éléments affaiblissent d'avantage les plus vulnérables d'entre eux.

Facteurs de risque de dégradation alimentaire : dépendance des réfugiés à l'assistance, impact sur la communauté hôte et manque de programmes d'autosuffisance

La présence des réfugiés a eu et continue d'avoir un impact sur le nombre de repas quotidiens consommés par les populations hôtes (en moyenne deux). Le riz et le manioc avec les sauces de feuilles (manioc ou patate sucrée) à l'huile rouge sont couramment consommés et l'alimentation varie grandement en fonction des saisons. Les aliments consommés par les autochtones proviennent à 65 % d'achats sur le marché local et sont constitués en grande partie des vivres du PAM revendus par les réfugiés (45 % du riz consommé). Comme mentionné plus haut, la part de l'alimentation provenant des exploitations agricoles familiales est faible (30 %). Le reste provient de dons (5 %).

En période de soudure (de mi-avril à mi-juillet), les ménages autochtones et réfugiés sont contraints d'emprunter contre des intérêts assez élevés et/ou d'acheter les vivres sur le marché au moment où les prix sont les plus élevés.

On note que la situation alimentaire des ménages réfugiés ainsi que celle des ménages hôtes est fortement tributaire des vivres octroyés par le PAM aux réfugiés dans le cadre de l'assistance alimentaire. Les deux catégories de réfugiés reçoivent l'assistance alimentaire du PAM depuis leur arrivée. En 2010 avec l'arrivée des nouveaux réfugiés, la valeur calorifique des rations distribuées était de 1 835 kcal pour les anciens réfugiés et de 2 100 kcal pour les nouveaux réfugiés dans le cadre des DGV. Dès 2012, cette



ration a été revue et uniformisée à 1 600 kcal suivant la stratégie d'assistance selon laquelle un appui en VCT sera apporté aux anciens réfugiés (3 500 bénéficiaires) et une distribution généralisée pour les 2 500 nouveaux réfugiés.

Comme le montre le graphique ci-dessus, l'arrêt de distribution des vivres du PAM pousserait une partie non négligeable des réfugiés à s'engager dans des stratégies d'adaptation néfastes pour leur situation nutritionnelle tels que la consommation de semences et passer des jours sans manger. Une autre partie des réfugiés seraient en revanche poussée dans le travail peu qualifié et occasionnel. Cela pourrait constituer une opportunité de suivi de réponse pour les partenaires.

Une part importante des réfugiés a répondu 'autres stratégies de survie'.

A part la distribution programmée des engrais et des herbicides pour la campagne agricole en cours, l'évaluation n'a relevé aucune politique ou un programme visant l'autosuffisance alimentaire dans le court et moyen terme tant pour les populations hôtes que pour les populations réfugiées. La mise en exploitation des mines d'or et de diamant de la région risquerait d'amener bon nombre de jeunes valides à aller travailler dans ces mines au détriment de l'agriculture. Ainsi au vu de ce qui précède, l'arrêt de la distribution des vivres du PAM pourrait constituer un facteur de dégradation de la sécurité alimentaire des réfugiés.

Santé et nutrition : bonne situation épidémique mais manque de moyens des centres de santé

Selon le chef du centre de santé de Kouakan, le poste de santé (PDS) du camp de réfugiés ivoirien de Kouakan II n'est pas intégré au Centre de Santé (CS) de la localité alors que celui du camp de réfugiés libériens de Kouakan I y est intégré. Il n'y a donc pas de statistiques sanitaires à jour sur la situation sanitaire au niveau du camp de Kouakan II.

Néanmoins, les populations cibles des campagnes de vaccination et de distribution de vitamine A et Mebendazole du camp de réfugiés de Kouankan II (enfants de moins de 5 ans, femmes enceintes et allaitantes) sont régulièrement prises en charge lors des campagnes nationales ou pendant les descentes de stratégie avancée. Le CS de la localité de Kouakan est peu fréquenté, les malades préférant parfois se rendre au PDS du camp de Kouankan II. Le CS connaît très souvent des ruptures en médicaments essentiels et produits de laboratoire. Pour plus d'efficacité, le CS a besoin de compléments d'infirmiers, de matériels de laboratoire et de la mise sur pied d'un service de la

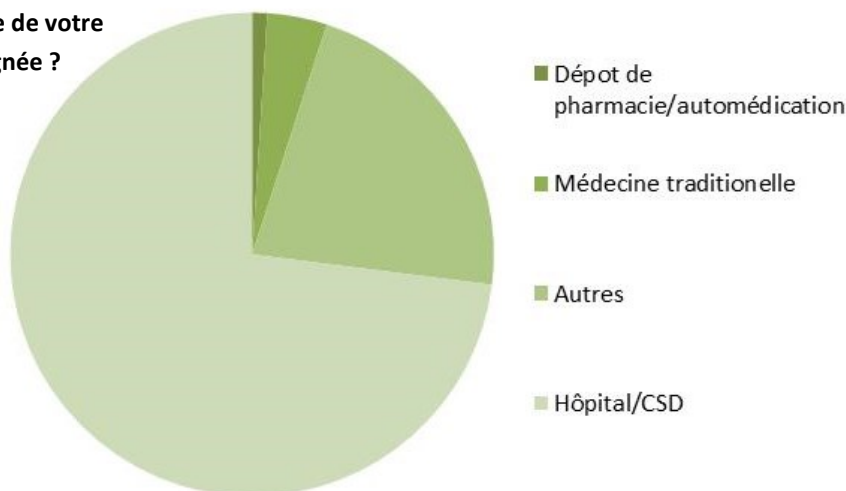
santé maternelle et infantile. L'analyse des documents ont montré que le poste de santé du camp est peu fréquenté par les réfugiés (0.2 consultation/réfugiés/an). Pendant le passage de l'équipe d'évaluateurs, il a aussi été signalé des ruptures en médicaments essentiels (paracétamol, antipaludique, antibiotiques et SRO). Le besoin d'avoir des médicaments dans les plus brefs délais a été évoqué.

Lors de l'enquête ménage menée dans la présente JAM, il a été demandé d'une part aux mères si leurs enfants de moins de 5 ans ont reçu gratuitement récemment des capsules de vitamine A, des comprimés de mébendazole avec présentation d'une capsule et du comprimé à la mère. D'autre part, il a été demandé aux mères si elles-mêmes avaient reçu gratuitement des tablettes du fer+acide folique depuis leur arrivée au camp. Les résultats montrent que plus d'un enfant sur deux a reçu de la vitamine A ou du mébendazole au cours des six mois précédant l'enquête et quatre mères sur dix des comprimés de fer+acide folique.

Bien que sur le plan épidémiologique, aucune épidémie de choléra, rougeole ou méningite n'ait été enregistrée depuis l'année 2011 dans la localité, sept ménages sur dix déclarent avoir eu au moins une personne malade au cours des six mois précédant l'évaluation. La personne malade a été soignée au PDS du camp dans 70 % des cas. Un ménage réfugié sur quatre déclare avoir eu, au cours des six derniers mois, un enfant de moins de 5 ans ou une femme enceinte ayant bénéficié de vivres pour le traitement de la malnutrition modérée.

Sur le plan de la mortalité, 8 ménages sur les 80 interrogés déclarent avoir enregistré un décès d'un enfant de moins de 5 ans dans les six mois précédant l'évaluation. La cause la plus citée est la « maladie longue ». Cela serait en ligne avec les résultats de l'EDSIV de 2012 qui rapportait qu'un enfant sur 8 meure avant l'âge de 5 ans.

Où la dernière personne de votre ménage a-t-elle été soignée ?



Malnutrition précaire chez les réfugiés et dans la population hôte peu adressée

Selon le dernier rapport EDSIV de 2012, à N'Zérékoré 8 % des enfants de moins de cinq ans souffrent de malnutrition aiguë. La malnutrition chronique touche 38 % des moins de cinq ans avec 25 % sévèrement atteints. Environ 18 % des enfants de moins de cinq ans souffrent d'insuffisance pondérale dont 10,4 % sévèrement. L'anémie touche 84 % d'enfants de moins de 5 ans et 52 % de femmes. Ces taux sont pour la plus part supérieurs à la moyenne nationale et aux normes recommandées par l'OMS. Ils montrent également une précarité de la situation des communautés locales d'accueil.

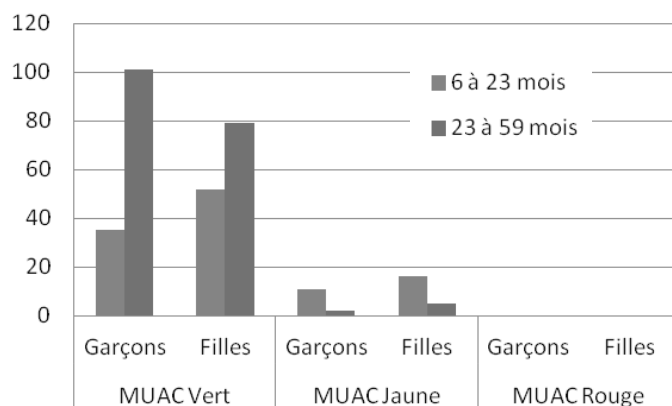
Le dépistage actif de la malnutrition aiguë modérée par utilisation du ruban brachial « MUAC » a porté sur 346 enfants de 6 à 59 mois et 108 femmes enceintes et allaitantes. Le dépistage relève que dans l'ensemble 7 % d'enfants de 6 à 59 mois dans le camp souffrent de malnutrition aiguë. L'analyse comparative entre les petits garçons et les petites filles objective que le phénomène est plus important chez les filles (14 % contre 9 % pour les garçons).

Aucune femme enceinte ou allaitante dépistée n'a présenté de mesures anthropométriques pathologiques. Les statistiques sur trois années consécutives de la santé reproductive du PDS ont montré qu'environ une centaine d'accouchements ont lieu chaque année au niveau de la maternité. Le poids moyen des nouveau-nés est de 2 860 grammes. Seulement 2 naissances de moins de 2500grs ont été enregistrées.

Le PDS manque totalement des capacités pour faire face au problème de la malnutrition du camp. Le temps et les moyens consacrés aux activités de nutrition et d'alimentation sont insuffisants. Bien qu'il y ait un service dédié à cet effet, le seul agent de santé qui assure ces activités est peu formé et manque d'outils de mesure des paramètres anthropométriques pour établir les critères d'admission des clients dans le programme. Dû au manque d'outils, les séances de sensibilisation et de counseling nutritionnels ne sont pas effectuées tant dans le poste que dans la communauté du camp.

Les entretiens avec les représentants de l'association des PVVIH réfugiés ont fait état de la prise en charge alimentaire par le PAM de 25 ménages de PVVIH au niveau du camp. Ces représentants estiment qu'il y aurait plus de 25 ménages nécessitant cette prise en charge.

Résultats du screening nutritionnel des enfants du camp



Eau, hygiène et assainissement : latrines insalubres et besoin de sensibilisation des réfugiés

Le système d'approvisionnement en eau du camp est composé d'une réserve d'eau (bladder) alimentée par un forage et d'un système de distribution par tuyauterie et robinetterie qui aboutit au niveau des 6 points de distribution d'eau du camp. Cette eau, propre à la consommation est utilisée par deux tiers des réfugiés. L'eau issue des puits améliorés ouverts utilisés par le tiers des réfugiés du camp est en revanche impropre à la consommation.

Quasiment tous les réfugiés interrogés utilisent les latrines communes très insalubres. L'insalubrité est aussi répandue autour de la majorité des abris ou foyers de réfugiés qui sont entourés de mauvaises herbes constituant le lit des serpents, insectes et moustiques. Les ordures ménagères sont aussi généralement entassées non loin des abris.

Il ressort des entretiens avec les services techniques gouvernementaux en charge des questions de l'environnement que les ONGs chargés de l'assainissement et des abris au camp ne collaborent pas avec le service local d'environnement.

Il est urgent que les latrines communes présentes soient entretenues, que les abords des abris et maisons soient nettoyés et que les réfugiés soient sensibilisés sur les questions d'hygiène de l'environnement.

Education : un tiers des enfants ont un accès difficile à la scolarisation

L'école primaire au niveau du camp reçoit les enfants de la communauté hôte. L'accès y est gratuit. Tenues et matériels scolaires sont fournis gratuitement. Cette école est intégrée dans le Ministère de l'enseignement primaire et pré-universitaire.

Les cadres de la DNEE à noter le besoin d'une meilleure collaboration avec l'ONG ACCOR qui gère l'école au niveau du camp pour assurer la conformité des programmes et fournir des statistiques scolaires.

L'enquête ménage a montré que seulement un tiers des ménages est confronté à des difficultés pour la scolarisation de leurs enfants. Le manque d'argent pour les fournitures scolaires des enfants et le manque de nourriture pour les enfants à l'école ont été les principales difficultés évoquées. L'enquête a révélé une proportion conséquente de jeunes filles scolarisées parmi la population d'enfants réfugiés d'âge scolaire du camp. Des 177 enfants déclarés avoir régulièrement suivis les classes primaires au cours des 6 mois précédant l'évaluation, 80 étaient des filles, soit 45%. Ce taux peut cependant être encore amélioré.

Il ressort aussi clairement des entretiens avec les groupes de femmes et avec les leaders du camp que l'ampleur du phénomène des grossesses précoces ou non désirées et le désœuvrement des filles au camp est considérable et pré-occupant.

Cohabitation réfugiés - populations locales : les femmes réfugiés comme main d'œuvre bon marché, échange de vivres et tensions autour des terres arables

La femme réfugiée est considérée par la population locale comme une main d'œuvre facile et bon marché. Celles-ci exécutent la majorité des « petit contrats » à savoir les petits travaux champêtres, domestiques ou de commerce pour les populations locales. C'est une des rares opportunités économiques pour les réfugiés du camp qui offre un faible rémunération momentanée.

D'une façon générale les rapports entre les deux communautés sont bons. Plus de deux tiers des ménages réfugiés interrogés affirment vivre en bonne entente avec les populations autochtones grâce à un bon accueil (42 %), la solidarité (29 %) et la tolérance (27 %). Les autorités administratives et techniques de la localité de Kouankan justifient en partie cette situation par la similarité de cultures entre les deux populations et surtout les échanges effectués autour des vivres octroyés par le PAM qui joueraient un rôle important dans la bonne cohabitation entre les

deux communautés.

Des tensions existent cependant parmi celles signalées, on note les conflits autour de l'exploitation des terres cultivables et de la coupe du bois par les réfugiés. Aucun conflit déclaré en matière d'élevage entre les communautés hôtes et les réfugiés n'a été rapporté.

Pratiques agricoles et charbon de bois impactent sur les ressources naturelles et environnementales

La dégradation de l'environnement par les activités de survie des réfugiés s'observe particulièrement dans la pratique des activités agricoles et la coupe de bois de chauffe. Ces deux activités, essentielles pour les moyens d'existence des réfugiés, entraînent une dégradation de la couverture végétale, une érosion des sols et leur épuisement.

L'enquête au niveau des réfugiés a établi que l'agriculture est pratiquée par un quart des réfugiés interrogés. Les superficies exploitées sont souvent de faible taille. Bien que la méthode sur brulis soit la plus répandue, l'impact de cette activité sur l'environnement a été jugée peu important par les services techniques de l'agriculture et des eaux et forêts de la localité de Kouankan. Par contre, la coupe abusive des essences forestières pour la transformation en charbon de bois est de l'avis de tous l'activité qui impacte le plus négativement sur l'environnement. On estime que 100 sacs de charbons sont vendus par semaine par les réfugiés. Cette activité occupe 10 % de réfugiés et n'obéit pas à la réglementation en vigueur. Des entretiens avec les autorités locales font aussi état de la présence des réfugiés dans la réserve forestière classée. Le Gouvernement pense que la mise en place d'actions compensatrices de type AGR et la sensibilisation peuvent réduire la pratique de cette activité très néfaste pour l'environnement.



Programme de transferts de cash / bons alimentaires mal perçu par les populations

Le PAM avait déjà effectué en décembre 2012 une étude sur les possibilités de la mise en place d'une stratégie de transferts de bons alimentaires ou de distribution du cash comme nouvelle forme d'assistance aux réfugiés. Les résultats de l'étude étaient en faveur de la faisabilité d'une telle activité. L'enquête ménage de la présente évaluation sur le niveau de dépenses des ménages des réfugiés révèle que les réfugiés s'approvisionnent en riz, manioc, poissons etc... sur le marché local. Dans certains cas, ces dépenses sont importantes.

Au cours de l'évaluation, la stratégie de transferts de bons et/ou du cash a été exposée aux réfugiés comme possible activité de remplacement de distribution de vivres. Unanimement, réfugiés et autochtones ont marqué leur méfiance et leur désapprobation quant à l'introduction de cette stratégie. Les principales raisons évoquées par les réfugiés étaient d'ordre sécuritaire et logistique.

Sur le plan sécuritaire, les réfugiés estiment que bien qu'ils ne subissent pas de graves menaces, le fait d'être en possession de sommes d'argent pour faire de gros achats peut les exposer et les amène à faire face à une population d'accueil tout aussi pauvre et aussi dans le besoin

comme eux. De plus, leurs abris et maisons ne sont pas sécurisés. L'argent pourrait être saisi, pris de force ou volé par les populations riveraines lors de leur transport.

Les prix des denrées risqueraient aussi de flamber sur le marché dès le moment où les commerçants sauront que les réfugiés reçoivent de l'argent pour améliorer leur accès aux vivres. Un « prix spécial pour les réfugiés » pourrait s'instituer.

La question des bons pose aussi problème. Les craintes de la population portent sur la possibilité que les commerçants puissent encaisser des bons sans livrer la totalité des vivres. Les réfugiés estiment qu'en cas de litige ils seront perdants sur tous les fronts.

Les populations d'accueil doutent des bénéfices à tirer de cette stratégie. D'une part, les réfugiés vont aller s'approvisionner auprès de grands commerçants (venus de Macenta ou de Nzérékoré), sortant l'argent de la communauté. D'autre part, les populations locales de Kouankan ne produisant pas assez pour leur propre consommation profitent indirectement des vivres du PAM vendus par les réfugiés. Le système cash/coupons pourrait mettre fin à ces transactions. Le PAM ne pourra entreprendre cette activité compte tenu de la réponse des réfugiés, de la possibilité de favoriser l'inflation et l'instabilité du marché local.

STRATEGIE D'ASSISTANCE AUX REFUGIES

L'objectif de la stratégie d'assistance est de s'assurer que certains objectifs de ce programme de redressement, une fois atteints, ne sont pas compromis par le retrait. Autrement, l'objectif de la stratégie de sortie est l'arrêt de l'assistance alimentaire du PAM dans une telle façon à ce que l'accès amélioré aux aliments par les bénéficiaires n'est pas compromis, et est maintenu.

Les étapes de la stratégie de sortie pour le présent programme d'Intervention Prolongée de Secours et de Redressement (IPSR) sont les suivantes :

Etape N°1 : Fixation des objectifs à atteindre et à préserver

Le bureau du pays se fixe comme objectif de renforcer la résilience des réfugiés et communautés hôtes à travers l'organisation, la formation et l'appui au lancement des activités productives avant fin 2014.

Les résultats attendus pendant cette période sont : 1) les bénéficiaires sont organisés, formés et sensibilisés sur les AGR comme les techniques agricoles et les cultures maraîchères de concert avec la FAO et le HCR (pendant 6 mois) et 2) les activités seront lancées pendant la période hivernale (pendant 3 mois).

Etape N°2 : Mesure des progrès réalisés

Le bureau du pays entreprendra des missions périodiques de suivi & évaluation tous les trois mois avec le HCR, la FAO et le Service National d'Action Humanitaire (SENAH) pour mesurer le progrès et afin de s'assurer que les acquis sont préservés.

Le choix du retrait étalé sur une année est basé sur la demande du UNHCR adressée au PAM pour continuer l'assistance alimentaire aux réfugiés jusqu'en fin 2014 (lettre N° CKR/HCR/PRT/0062/WA/mkd/2013).



CONCLUSIONS

La présente évaluation a montré que la situation alimentaire et nutritionnelle des réfugiés reste précaire dans un environnement où le taux d'insécurité alimentaire des populations hôte est le plus élevé de la Guinée (52 % des ménages) et où la pauvreté touche les deux tiers de la population (moyenne nationale à 55%, DSRP III, 2013).

Cette évaluation souligne également que les distributions de vivres aux réfugiés constituent un élément important dans la cohabitation avec les communautés grâce aux ventes et échanges effectués. De plus, les populations locales bénéficient des infrastructures mises en place pour les réfugiés.

Une meilleure collaboration entre les services techniques de l'Etat et de ses partenaires est aussi importante notamment dans les domaines de l'eau et de l'assainissement, de la nutrition et de la scolarisation des enfants de réfugiés. Plusieurs campagnes de sensibilisation sur ces sujets sont à renforcer ou mettre en place pour offrir des solutions durables.

L'impact des activités d'adaptation ou de certains moyens d'existence mis en place par les réfugiés sur les communautés locales et sur l'environnement est préjudiciable. La coupe de bois pour la production de charbon, les conflits pour les terres arables et l'exploitation des femmes pour des activités bon marché dégradent l'environnement naturel et social.

Sur le plan des mouvements, les réfugiés semblent pris entre deux feux car ne sont pas prêts à retourner en Côte D'Ivoire à cause de l'insécurité et de la perte de biens, ni à s'intégrer définitivement en Guinée. Ce fait doit être pris en considération dans les pro-

grammes d'assistance future des partenaires.

Le screening des enfants pour la malnutrition aigüe montre une situation précaire qui n'est pas adressée de façon adéquate par les programmes en place. Plus de sensibilisation et de moyens sont nécessaires pour adresser ce problème.

Les réfugiés n'ont accès qu'à peu d'opportunité d'emploi. La principale activité reste l'agriculture mais le manque de moyen empêche l'autosuffisance des réfugiés qui ne possèdent pas non plus beaucoup d'animaux. Cela explique en grande partie la dépendance encore importante des réfugiés (surtout ceux arrivés en 2010) à l'assistance humanitaire.

Concernant la faisabilité du projet Cash and Voucher, les résultats de l'évaluation démontrent clairement que ni les réfugiés ni la population d'accueil n'est pour le moment favorable à cette nouvelle forme d'assistance du PAM. De plus, la priorité d'intervention est l'aide à l'autosuffisance des réfugiés ayant décidé de rester sur le long terme. Pour cela d'autres programmes sont recommandés dans la partie suivante.



RECOMMANDATIONS

RECOMMANDATIONS	RESPONSABLES	DEADLINE
1. Poursuivre l'assistance sous une approche centrée sur le développement de projets intégrés (agricoles, artisanaux etc.) pendant deux ans, ce qui favorise davantage l'intégration socio-économique des réfugiés qui désirent rester en Guinée	PAM / HCR	2014-2015
2. L'assistance alimentaire et nutritionnelle en cours en faveur des réfugiés devra être maintenue et renforcer durant au plus deux ans pour écarter l'insécurité alimentaire et la malnutrition chez les groupes vulnérables.	PAM / HCR	2014-2015
3. Des canaux d'évacuation des eaux doivent être réalisés par la société nationale des eaux (SEG) et la Direction Nationale de l'Environnement (DNE).	SEG / DNE / DNSHP	1 ^{er} Trimestre 2014
4. Des matériels didactiques et une assistance alimentaire adéquats doit être accordés aux écoles de la zone en vue de renforcer le taux brut de scolarisation des enfants.	MEPU-EC / UNICEF	1 ^{er} mois 2014
5. Le désœuvrement de jeunes filles et jeunes garçons réfugiés en âge de faire d'entreprendre des activités productives, laisse croire qu'un renforcement des capacités est indispensable pour améliorer leurs connaissances pratiques afin de leur permettre de mieux penser et gérer des AGRs (techniques culturales, cultures maraîchères, élevages etc...) qui leur seront proposés. Ceci va certainement réduire leur action néfaste sur la déforestation.	PAM / PBF	1 ^{er} semestre 2014
6. Face au dénuement des réfugiés/population locale, une assistance sous forme de « Vivres contre formation et travail » pourrait renforcer leur faculté rétention et leur assiduité durant les sessions de formation ou de travaux communautaires.	PAM / HCR	1 ^{er} semestre 2014
7. L'approche "Vivres contre travail" est envisageable pour les populations hôtes pour certaines activités de renforcement des capacités de production agricole et de reboisement des espaces dénudés par les activités de coupe de bois de chauffe.	PAM / HCR	2014-2015
8. En raison de la prévalence de la malnutrition et de son caractère aigu chez certains enfants de moins de cinq ans, de la forte prévalence de l'anémie des femmes enceintes et des mères allaitantes dans la région et la faible capacité du poste de santé, il y a urgence à renforcer les capacités du poste de santé dans les domaines de l'évaluation de l'état nutritionnel des bénéficiaires et de l'éducation nutritionnelle, de mettre en place un programme de lutte contre la malnutrition axé sur la supplémentation de tous les enfants de 6 à 59 mois, les femmes enceintes et allaitantes pendant un an tout en encourageant le petit jardinage de maison comme certains réfugiés sont déjà en train de faire selon leurs propres initiatives et maigres capacités, sans aucun appui extérieur	PAM / UNICEF / DPS	1 ^{er} semestre 2014

BESOIN DE PLUS D'INFORMATIONS ?

AU NIVEAU DU GOUVERNEMENT (SENAH /MATD)

Mr KABA Diakité Mamadi

Directeur National Adjoint, SENAH/MATD

Email : mamadydjankana@yahoo.fr

AU NIVEAU DU PAM

Mr COULIBALY Facoly

Chef de Programme, PAM - Guinée

Email : facoly.coulibaly@wfp.org

AU NIVEAU D'UNHCR

Mr KONATE Abdallah

Administrateur National de Protection, UNHCR—Conakry

Email : konatea@unhcr.org



SENAH/MATD

**Service Nationale des Actions Humanitaires de Guinée (SENAH)
Ministère de l'administration Territoriale et de la Décentralisation (MATD)**